

Image not found or type unknown



Cryptologie - chiffrement de mail

Par **LaoZi**, le **10/09/2008** à **15:47**

Bonjour, rnDans mes souvenirs de cours de cryptographie, depuis 2004 (et la fameuse LEN), une entreprise peut utiliser les moyens de cryptologie qu'elle souhaite sans restrictions de taille de clé et donc de puissance de chiffrement. Néanmoins, j'ai souvenir également que celle ci doit pouvoir fournir à la justice si cette dernière le demande la possibilité de déchiffrer les données chiffrées si besoin était.rnEst-ce vrai ? Pour les systèmes de chiffrement de mail mis en place par l'entreprise celle ci doit elle être en capacité de fournir les mots de clé privé des employés ? rnMerci pour votre réponse, rnCordialement, rnAntoine